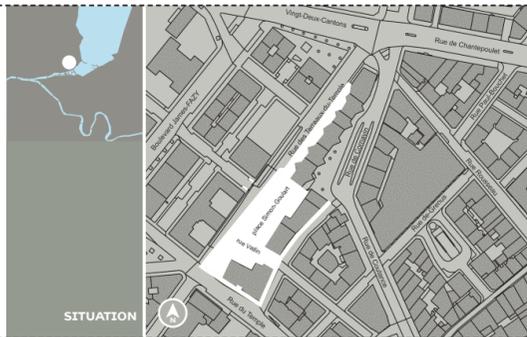


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

PLACE SIMON-GOULART  
RUE DES TERREAUX-DU-TEMPLE - 1201 GENEVE  
PARCELLES 5211, 5212, 7409, 7410, 7411, 7412, 7414, 7419,  
7420, 7424 ET 7425  
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION CITÉ



PROGRAMME DES TRAVAUX

- Création d'une place piétonne
- Remplacement des arbres, création d'une plate-bande végétale, d'une fontaine, d'un plancher en bois équipé de tables et de banquettes, d'une dalle centrale en béton teinté et d'un muret en béton servant d'assise
- Création d'un parvis en pierre devant le temple de Saint-Gervais
- Aménagement de la rue Vallin en zone de rencontre
- Réfection de l'éclairage public de la place, de la rue Vallin et illumination du temple de Saint-Gervais
- Remplacement du collecteur de la rue Vallin
- Création d'un centre de tri des déchets enterré
- Réfection des trottoirs sur un périmètre élargi et reconstruction partielle des chaussées (rue Vallin, rue des Terreaux-du-Temple, rue Baultte et rue des Corps-Saints)
- Amélioration de la sécurité des cyclistes à la rue Baultte

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal	janvier 2002
Concours d'aménagement	juin 2003
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	octobre 2011
Octroi des autorisations de construire	avril 2005, avril 2008, mars 2011, avril 2012 et mars 2013
Début des travaux	mars 2012
Fin des travaux	mai 2013
Inauguration	12 juin 2013

MANDATAIRES

**GROUPEMENT « GRPSG », COMPRENANT:**  
**ARCHITECTES**  
Atelier Descombes Rampini SA, architectes  
avec la collaboration de L.E.A., Les Eclairagistes Associés

**INGÉNIEURS CIVILS**

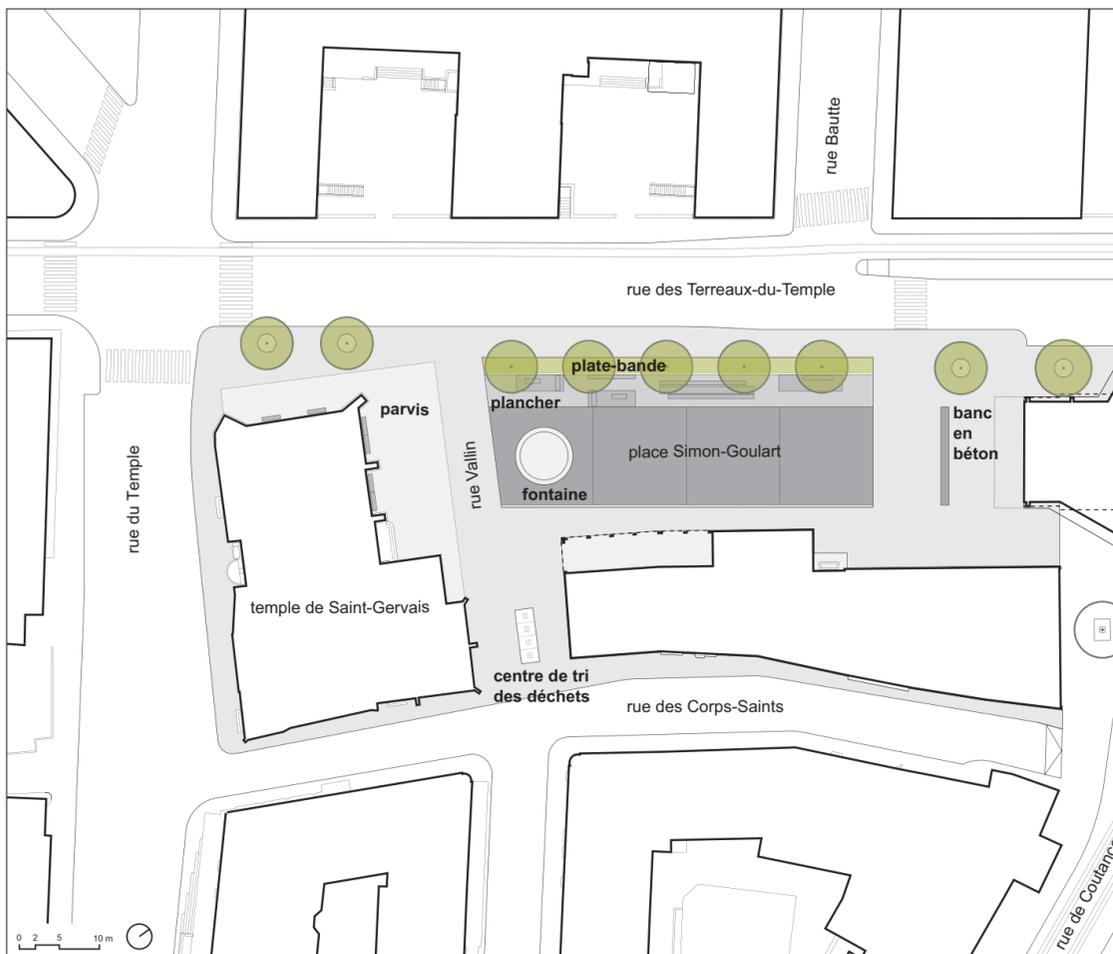
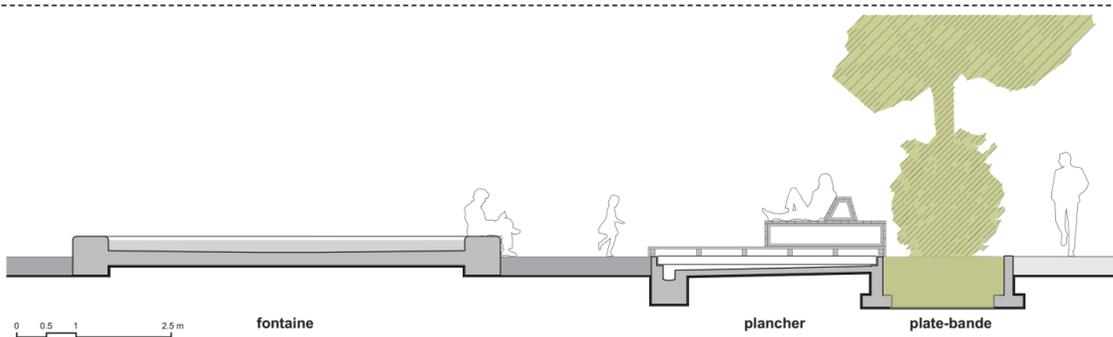
B.Ott & C.Uldry Sàrl

**BUDGET**

Crédit d'étude		Fr. 124'574.-
Crédits de réalisation	(assainissement)	Fr. 98'900.-
	(place et abords)	Fr. 4'337'000.-
<b>Total des crédits votés</b>		<b>Fr. 4'560'474.-</b>

**DONNÉES CHIFFRÉES**

Périmètre d'ensemble réaménagé	4'000 m <sup>2</sup>
Surface du parvis en pierre du temple	316 m <sup>2</sup>
Surface centrale de la place en béton teinté	573 m <sup>2</sup>
Diamètre du bassin circulaire	7 m
Longueur du banc béton	12 m
Longueur de la plate-bande végétale	48 m
Nouveaux arbres plantés	7 ormes et 1 charme
Dimensions du plancher en bois avec mobilier urbain	48 m x 4 m soit 192 m <sup>2</sup>
Tri des déchets, nombre de conteneurs enterrés	4



PLACE SIMON-GOULART

AMÉNAGEMENT  
ESPACE PUBLIC



## AMÉNAGEMENT PLACE SIMON-GOULART

### AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SIMON-GOULART

#### NOTICE HISTORIQUE ET MOTIFS DES TRAVAUX

Située dans le quartier de Saint-Gervais, l'un des plus anciens de Genève, la place Simon-Goulart est bordée par le temple de Saint-Gervais, des immeubles d'habitation, plusieurs commerces et restaurants, ainsi que deux écoles.

Les vestiges archéologiques mis à jour sous le temple ont fourni d'importantes indications sur l'urbanisation de ce faubourg à partir de l'époque romaine. Mais c'est au XV<sup>e</sup> siècle que l'agglomération se développe le long des rues du Temple et des Corps-Saints, extension qui s'accompagne de la reconstruction de l'église, dans un style

gothique tardif. Dès 1850, à la démolition des fortifications qui enserrent Genève, le quartier s'intègre complètement à la ville. Entre 1918 et 1943, il fait l'objet de plusieurs projets d'ensemble prévoyant une totale reconstruction du faubourg.

Dans les années 1950, une vaste opération est menée, comprenant le réaménagement des rues Cornavin et des Terreaux-du-Temple. La place Simon-Goulart est créée en 1956 et, depuis 1962, était occupée par une aire de stationnement.

Afin de réhabiliter cet espace et de lui redonner un usage piéton comme c'était le cas à l'origine, la Ville de Genève a organisé un concours d'aménagement, sous forme de mandat d'études parallèles, en 2003, dont le périmètre s'étendait du temple de Saint-Gervais au carrefour des 22-Cantons. La rue de Cornavin a été réaménagée dans le

cadre du chantier du tram Cornavin-Onex-Bernex en 2011.

#### PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS

La nouvelle place se présente sous la forme d'un vaste espace libre, à la fois lieu de détente, de rencontre et de jeux, destiné à toutes les générations. Des événements festifs peuvent y être ponctuellement organisés. Le cœur de la place est souligné par une dalle en béton teinté anthracite, agrémenté d'une fontaine circulaire en béton blanc. La fontaine ancienne, attachée à la façade de l'un des bâtiments, a été conservée.

Le long de la rue des Terreaux-du-Temple, en bordure de la place, une haie végétale semi-persistante protège du contact visuel avec la circulation et une longue plateforme

en bois accueille des tables et de larges banquettes. Cinq ormes ont remplacé l'ancien alignement d'érables. Ils ont été plantés dans une fosse continue de terre végétale avec arrosage automatique, qui offre les conditions optimales pour assurer leur pérennité. Un muret en béton, teinté également en anthracite et servant d'assise, borde le côté nord-est de la place.

Autour du temple de Saint-Gervais, le parvis a été entièrement créé, offrant un dégagement des entrées et restituant une valeur patrimoniale à ce bâtiment classé monument historique. Il a été réalisé en pierres de calcaire blanches de grandes dimensions. Une légère différence de niveau entre le parvis et la rue Vallin permet de distinguer les deux espaces. Deux ormes ont été plantés devant le temple.

Sur un périmètre élargi autour de la place et du temple, la totalité des revêtements de sols a été réalisée de façon homogène, en chape de ciment, à la manière des trottoirs genevois. Une cohérence a ainsi été créée, mettant en lien un ensemble d'éléments bâtis historiquement disparates.

Le trottoir arboré de la rue des Terreaux-du-Temple a été élargi afin d'améliorer l'espace public et protéger les têtes des marquises du bâtiment érigé par Marc-Joseph Saughey, régulièrement endommagées par les manœuvres des camions de livraison. Les six charmes devant l'immeuble ont été conservés, complétés d'un arbre supplémentaire et des grilles ont été installées à leurs pieds.

L'éclairage public a été rénové selon le volet énergétique du Plan lumière de

la Ville de Genève « éclairer mieux en consommant moins ». Il reste entièrement installé sur des câbles suspendus afin de libérer au maximum la place. Un « lustre » composé de trois luminaires équipés de diodes électroluminescentes éclaire la partie centrale de la place. Deux autres luminaires suspendus complètent ce dispositif. Le bas-relief de l'artiste Paul Bianchi, situé sur la façade à l'angle de la place Simon-Goulart et de la rue Vallin, est également souligné par la lumière. L'illumination du temple, entièrement modernisée, offre une mise en valeur plus subtile de ce bâtiment. La façade, le clocher et les entrées de l'église bénéficient d'un éclairage doux et feutré, l'édifice devenant la toile de fond de la place.

La rue Vallin a été transformée en zone de rencontre, sur le tronçon situé entre la

rue des Terreaux-du-Temple et la rue des Corps-Saints, avec un revêtement de sol s'étendant de façade à façade.

A cet endroit, des travaux ont été réalisés pour remettre à neuf une canalisation vétuste et installer un centre de tri des déchets composé de quatre bennes enterrées.

#### DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Des fouilles archéologiques avaient déjà été effectuées dans les années 1990 sous le temple de Saint-Gervais. Elles avaient révélé la présence d'un grand sanctuaire de l'époque romaine, qui comprenait plusieurs temples.

La place Simon-Goulart se situe à la périphérie de ce sanctuaire. Le chantier de réaménagement a mis au jour une série de fosses qui étaient utilisées pour le

dépôt de mobilier (céramiques, ossements d'animaux, objets en bronze) dans le cadre de pratiques rituelles. L'une d'elles contenait également un mégalithe, qui atteste de la présence d'un lieu de culte de l'époque préhistorique (néolithique ou âge du bronze) à cet endroit et de la permanence d'une partie de ses structures jusqu'au début de l'époque romaine. Ce mégalithe a été placé sur le parvis du temple, s'intégrant ainsi dans le nouvel aménagement.

Les vestiges d'un atelier de forgeron, datant du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ont également été retrouvés, ainsi que les fondations d'un bâtiment de forme carrée. Ce dernier était peut-être un autre temple de l'époque romaine, qui aurait également appartenu au sanctuaire. Enfin, un fossé datant du Haut Moyen-Âge ou du début du Moyen-Âge et

faisant probablement partie d'un système défensif, occupait une grande partie de la surface fouillée.

#### UN ESPACE DE DÉTENTE AU CŒUR D'UN QUARTIER DENSE

Le réaménagement de la place Simon-Goulart, complété par celui de la place de Saint-Gervais voisine, permet d'offrir à la population les espaces de détente dont le quartier manquait. Il s'inscrit dans la volonté de la Ville de Genève de maintenir un habitat populaire et familial au centre-ville.

La place Simon-Goulart a ainsi retrouvé son rôle d'espace public, dont l'aménagement est en harmonie avec les caractéristiques du lieu et les bâtiments qui l'entourent.

